

Master sciences humaines et sociales - mention :études Européennes

RNCP10041 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	340, 310, 120
Code(s) ROME	K1404, E1103, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2014

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1. Management de projets
2. Communication et coopération

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1 - Décliner les programmes européens au niveau local en tenant compte du contexte et des enjeux

Définir les projets à mettre en œuvre et les moyens financiers et humains associés

Elaborer des conventions de partenariats

Contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations

2 - Maintenir une veille documentaire sur les politiques européennes

Jouer un rôle de médiateur entre le grand public via les institutions et l'Europe par l'explication des politiques et des dispositifs proposés

Entretenir et développer des partenariats internationaux

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Communiquer en interne et en externe

Travailler en équipe et piloter un groupe de travail

Maîtriser les différentes articulations des politiques européennes et de leurs enjeux opérationnels

Connaître de façon approfondie l'environnement européen sur les plans historique et géographique, politique, juridique, culturel

Connaître les différents acteurs de l'union européenne et leurs rôles

Maîtriser l'anglais au niveau « utilisateur indépendant » B2 (écouter, lire, prendre part à une discussion, s'exprimer oralement en continu, écrire) du cadre européen commun de référence pour les langues

Maîtriser une autre langue étrangère au niveau « utilisateur indépendant » B2 (écouter, lire, prendre part à une

discussion, s'exprimer oralement en continu, écrire) du cadre européen commun de référence pour les langues
Maîtriser la méthodologie du montage, de la conduite et de l'évaluation de projets

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Structures concernées par l'Europe, ses politiques et ses programmes.
Entreprises, cabinets de consultants, collectivités territoriales, institutions nationales et européennes, associations, ONG.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Chargé de mission au sein d'une cellule Europe
Chargé de mission dans la gestion de fonds structurels,
Chef de projet ou assistant chef de projet,
Consultant en affaires et projets européens,
Ingénieur « Recherche et valorisation »,
Ingénieur « Relations internationales »,
Chargé de communication,
Responsable ou chargé de mission d'une représentation auprès de l'Union européenne

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE
Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 50 % d'enseignants, 50 % d'intervenants professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Commission pédagogique

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue, président de la commission pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2014

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://sites.univ-provence.fr/mstcee>

Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10041/>